

**21/11/1986**

Constitution de Ferrallats Armangué SA. Production à Cruïlles. Location d'un terrain de 500 m<sup>2</sup>

**1991**

Délocalisation à Celrà. Construction du premier atelier d'une superficie de 4 000 m<sup>2</sup> après acquisition d'un terrain.

**1993**

Filiale de Ferrallats Armangué à Perpignan (France)

**2000**

Ferrallats Armangué construit une nouvelle usine de 4 000 m<sup>2</sup> (identique à la première) et renouvelle tout le parc de machines.

Le fondateur de Ferrallats Armangué, Joan Armangué, explique à la presse que cet agrandissement vise à améliorer les conditions de travail et la compétitivité.

**Juillet 2000**

Ferrallats Armangué obtient la certification AENOR selon la norme UNE-ISO 9002 pour ses produits.

**2001**

Ferrallats Armangué obtient le certificat de gestion de qualité ISO 9001.

**2003**

Ferrallats Armangué obtient la licence d'utilisation de la marque FERRAPLUS (ferrailage certifié par Qualitat Siderúrgica SA).

**Avril 2004**

Ferrallats Armangué construit un premier atelier de 2 000 m<sup>2</sup> à La Vall de Bianya (ARMALLATS SA).

**2005**

Agrandissement d'ARMALLATS. Construction d'un deuxième atelier de 2 000 m<sup>2</sup>

**2006**

Nouvel agrandissement d'ARMALLATS à La Vall de Bianya avec un troisième atelier, qui permet à ARMALLATS d'occuper une superficie totale de 7 000 m<sup>2</sup>

Grup Armangué atteint 17 000 m<sup>2</sup> environ.

20<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Publication d'un livre et d'un CD commémoratifs.

**Mars 2007**

Ferrallats Armangué ouvre une nouvelle usine à Valls (Alt Camp), de 3 000 m<sup>2</sup>, construite sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup>. Elle est baptisée Armangué i Ferralles (ARMANIFER).

Grup Armangué devient la première compagnie du secteur dans la région de Gérone et figure par les cinq premières entreprises de Catalogne dans le secteur du ferrailage et de la distribution d'acier.

**2008**

Ferrallats Armangué obtient la certification IQNET (The International Certification Network).

**2008**

Le chiffre d'affaires du groupe atteint 50 millions d'euros.

**Février 2009**

Déclaration de Joan Armangué à la presse : « Le réinvestissement a porté ses fruits. »

**Mai 2011**

Ferrallats Armangué acquiert les installations d'Avidesa (Nestlé) à Celrà. D'une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>, ces bâtiments sont annexés à ceux déjà possédés par l'entreprise.

À Celrà, l'entreprise occupe une superficie de 13 000 m<sup>2</sup>.

Grup Armangué atteint 30 000 m<sup>2</sup> environ.